République Française
Département du Pas de Calais

Mairie
Oye-Plage
62215

Arrêté n° 2020/09 T

ARRETE DU MAIRE

OBJET : Arrêté de circulation Rue de la Rivière route barrée

Le Maire de la Commune d'OYE-PLAGE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L 2213-1 et L 2213-2,
- Vu le Code de la Route,
- Vu l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière, (Livre I - Huitième partie - Signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 6 Novembre 1992,
- Vu la Circulaire ministérielle (Intérieur) n° 86.230 du 17 Juillet 1986 sur la répartition des pouvoirs de police en matière de circulation routière, notamment le paragraphe 1.1.3 relatif à la Police de la circulation à l'intérieur des agglomérations,
- Vu la dégration de la rue de la rivière pour la portion située entre la rue Provins et la route du Pont d'Oye,
- Vu le constat de dangerosité de la rue,
- Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de la voie, il y a lieu de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes

ARRÊTE

ARTICLE 1er :

La rue de la rivière pour la portion située entre la rue Provins et la route du Pont d'Oye, est fermée à la circulation à compter du 17 janvier 2020 pour une durée indéterminée.

ARTICLE 2 :

Seul les riverains possédant un véhicule de moins de 3.5 T, les services de secours et médicaux, le service de ramassage des ordures ménagères pourront emprunter la rue de la rivière pour la portion située entre la rue Provins et la route du Pont d'Oye.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur l'Adjudant Chef Commandant de la Brigade de Gendarmerie Nationale d'OYE-PLAGE, la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est affiché en Mairie.

Fait à OYE-PLAGE, le 16 janvier 2020

José RIVAS

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,

Adjoint aux travaux

Adresse postale : **87, avenue Paul Machy / 62215 Oye-Plage** / *Téléphone* : **03.21.46.43.43** / *Télécopie* : **03.21.46.43.49** / *Adresse électronique* : secretariatdumaire@oye-plage.fr